



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Prendre ses responsabilités

11.10.2022

Discours sur l'État de la nation 2022

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

nous vivons des temps extraordinaires. Depuis mars 2020, notre monde est sens dessus dessous. Après plus de deux longues années de pandémie, le président russe plonge l'humanité dans une prochaine crise avec une guerre inhumaine. C'est la pire crise que notre pays, voire tout le continent européen, ait connue depuis la Seconde Guerre mondiale.

Non seulement nous vivons une guerre à nos portes, mais nous sommes également confrontés à une inflation historique et à des pénuries d'énergie. Nous sommes au bord d'une crise économique mondiale qui pourrait éclipser la crise financière de la dernière décennie.

Nous vivons une époque marquée par l'incertitude et l'insécurité. Aucun d'entre nous ne peut dire avec certitude à quoi ressemblera le monde dans un an ou même dans quelques mois. Ce que je peux dire avec certitude, c'est que ce gouvernement fera tout pour que les Luxembourgeois se portent bien à l'avenir.

Il est particulièrement important, en ces temps d'incertitude, que les politiciens gardent la tête froide et prennent les bonnes décisions.

C'est dans des périodes de crise comme celle-ci que cela compte vraiment. C'est là qu'il faut prendre ses responsabilités. Responsabilité pour le bien-être du pays et des citoyens. C'est dans des moments de crise comme celui-ci que nous devons rester unis.

Ce gouvernement a prouvé plus d'une fois que nous tenons fermement le gouvernail, même en période de tempête, et que nous parvenons à faire naviguer le Luxembourg à travers les crises.

Après la crise financière, nous avons assaini nos finances publiques et, grâce à de nouveaux records d'investissement, nous avons préparé notre pays et notre économie à l'avenir. Parallèlement, nous sommes parvenus à mobiliser les ressources financières nécessaires pour réagir face à des crises imprévues.

Je pense aussi aux différentes vagues de réfugiés, à la tornade et aux nombreuses inondations soudaines. Nous n'avons pas laissé les personnes concernées dans l'embarras et les avons aidées rapidement et sans complication.

Nous avons bien géré la pandémie de la COVID-19 en trouvant le juste équilibre entre les libertés et la protection des personnes vulnérables. Nous avons soutenu les entreprises

et sauvé des emplois grâce à des programmes d'aide sans précédent. Presque aucune économie en Europe ne s'est rétablie aussi rapidement après le lockdown que celle du Luxembourg.

Le gouvernement a garanti la paix sociale et politique dans toutes ces crises en aidant les personnes et les entreprises de manière à ce que tout le monde puisse s'en sortir.

Ces crises nous fatiguent tous. Mais nous ne nous découragerons pas. L'avenir appartient aux braves. Nous nous serrons les coudes quand il le faut. C'est ça qui fait notre pays. C'est ce qui caractérise les Luxembourgeois.

Nous ne savons pas ce qui va arriver, mais nous savons ce que nous pouvons faire. Les institutions ont fonctionné même dans les moments les plus difficiles. Le pays est bien préparé pour aussi maîtriser cette crise.

Ce gouvernement a pris ses responsabilités à plusieurs reprises au cours des dernières années.

Nous sommes prêts à prendre nos responsabilités aujourd'hui, et aussi demain.

Commençons par la guerre en Ukraine. Cette guerre ne nous laisse pas indifférents. Des personnes innocentes meurent chaque jour en Ukraine parce qu'elles se battent pour leur liberté et leur indépendance. Des femmes, des hommes et même des enfants innocents meurent, certains d'entre eux sont torturés et assassinés dans leur maison.

Beaucoup d'entre eux ont dû fuir leur foyer. Au cours des dernières semaines et mois, j'ai parlé avec de nombreux réfugiés ukrainiens au Luxembourg. J'ai senti leur désespoir, leur tristesse et leur peur. Ils craignent pour la vie des membres de leur famille qui se trouvent encore dans les zones de conflit en Ukraine.

Quand on parle aux Ukrainiens, on ressent avant tout leur forte volonté de se battre pour leur pays, pour leur liberté et pour leur indépendance. Lorsque j'ai voyagé en Ukraine il y a quelques mois, j'ai non seulement vu des villages et des villes complètement détruits, mais j'ai également rencontré des personnes qui m'ont impressionné.

Je me souviens bien de la conversation avec une grand-mère qui voyageait avec ses deux petits-enfants. Elle m'a dit qu'elle avait tout perdu. Son époux, sa fille et sa mère ont été tués par des missiles russes. Elle m'a dit qu'elle avait tellement pleuré qu'elle n'avait plus de larmes à verser. Malgré cette souffrance inimaginable que cette femme a endurée, sa volonté était intacte.

Les histoires de ces personnes sont particulièrement proches de nous, Luxembourgeois. Car notre pays a également été envahi par un grand voisin il y a plus de 80 ans. Le président ukrainien Volodymyr Zelenskyj n'a pas cité pour rien la devise de l'identité luxembourgeoise dans son discours dans cette maison : « Mir wëlle bleiwe wat mir sinn! ».

Oui, aussi les Ukrainiens veulent « rester ce qu'ils sont ». C'est notre obligation morale de soutenir le peuple ukrainien dans leur combat pour leur liberté. Car même nous, Luxembourgeois, vivons aujourd'hui en liberté, parce que, dans le temps, d'autres pays

ne nous ont pas abandonnés.

Il y a presque neuf ans, les Ukrainiens sont descendus dans la rue pour réclamer des relations plus étroites avec l'Union européenne. Puis les agressions russes ont commencé.

Quelle sorte d'Union européenne serions-nous si nous ignorions simplement l'appel des personnes qui veulent rejoindre notre communauté de valeurs ? Accorder à l'Ukraine et à la Moldavie le statut de pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne a été un signal politique important. Même s'il n'y a pas de raccourcis dans le processus d'élargissement de l'Union européenne, nous devons donner une nouvelle perspective tangible aux personnes qui croient en un avenir européen.

Le rêve d'un continent européen où tous les peuples croient en des idéaux communs d'État de droit, de démocratie et de liberté vaut la peine d'être défendu.

Le Luxembourg assume la responsabilité en soutenant de façon directe les gens en Ukraine.

Tout aussi en accueillant les réfugiés ukrainiens à bras ouverts. Je suis extrêmement fier de la volonté d'aider du peuple luxembourgeois. Plus de 2.600 réfugiés ukrainiens sur un total d'environ 4.100 ont été hébergés à titre privé par des résidents luxembourgeois. C'est un énorme acte de solidarité et d'humanité.

Le Luxembourg a jusqu'à présent soutenu et appliqué toutes les sanctions de l'Union européenne contre la Russie. Même si certains prétendent le contraire, les sanctions fonctionnent et constituent un élément important pour mettre fin aux agressions militaires de la Russie.

Bien que nous ne soyons pas nous-mêmes un parti de guerre, nous soutenons l'Ukraine dans son droit à défendre ses citoyens et son territoire. Pour la première fois dans l'histoire du Luxembourg, nous avons livré des armes lourdes dans une zone de guerre active.

À ce jour, nous avons envoyé 72 millions d'euros d'équipements militaires à l'Ukraine. Cela correspond à 16% de notre budget de défense actuel. Ainsi nous faisons partie des premiers dans l'Union européenne et dans l'OTAN. Nous sommes déterminés à poursuivre ces efforts.

Avec sa guerre d'agression contre l'Ukraine, la Russie a remis en questions la sécurité du continent européen.

Par son appartenance à l'OTAN, le Luxembourg est bien protégé contre des agressions militaires. L'OTAN est notre meilleure garantie pour une vie en paix et en sécurité. Pour qu'il en soit toujours ainsi, l'Union européenne et les États membres de l'OTAN doivent renforcer leur rôle d'acteurs de la sécurité. Le Luxembourg doit et va jouer son rôle.

Nous assumons la responsabilité de notre propre sécurité et de participer à la sécurité collective.

Le bellicisme du président russe a entraîné un revirement historique de notre politique

de défense. Le gouvernement a élaboré un plan grâce auquel nous allons augmenter considérablement nos dépenses militaires dans les années à venir. **Nous nous sommes fixés pour objectif d'investir 1% de notre PIB dans notre défense d'ici 2028.**

Le gouvernement est déjà en train de s'attaquer activement à cet objectif. Nous travaillons sur un bataillon belgo-luxembourgeois pour rendre notre armée plus robuste. Nous allons remplacer l'ensemble de la flotte de l'armée par les véhicules blindés les plus modernes. Nous investissons dans la modernisation et la rénovation de nos infrastructures militaires

Le nouveau fonds d'innovation de l'OTAN aura son siège à Luxembourg. Doté d'un capital d'un milliard de dollars américains, ce fonds investira dans des startups qui développent des technologies dans les domaines du cyberspace, de l'espace, de l'intelligence artificielle et de l'environnement. Ces technologies pourront ensuite être utilisées aussi bien dans le domaine civil que militaire.

Avec la nouvelle loi-cadre, qui est en cours d'élaboration, nous introduisons de nouvelles carrières dans l'armée, grâce auxquelles l'armée peut embaucher les spécialistes nécessaires en temps de guerre hybride.

Une armée performante nous aide aussi à bien maîtriser les crises dans notre pays. Des centaines de soldats ont accompli des exploits logistiques pendant la pandémie mais aussi lors des inondations et ont contribué, par leur travail, à protéger la vie et la santé de dizaines de milliers de citoyens.

Monsieur le Président, la plus grande arme de Vladimir Poutine est la peur. Au cours des dernières semaines, il a de nouveau utilisé cette arme. Qu'il poursuive ses menaces d'une guerre nucléaire est irresponsable et inacceptable.

Je sais que de nombreux citoyens luxembourgeois ont également peur d'un tel scénario. Je les comprends. Et pourtant, nous ne devons pas nous laisser ébranler ou nous éloigner les uns des autres. Car c'est exactement ce que le Kremlin veut obtenir avec ses menaces.

L'extraordinaire cohésion dont l'OTAN et les États membres de l'Union européenne ont fait preuve jusqu'à présent est notre meilleure défense contre la Russie.

Ne nous faisons pas d'illusions. Bien que nous ne soyons pas une partie belligérante active en Ukraine, nous sommes également vulnérables. Le probable sabotage d'un gazoduc en mer Baltique en est la meilleure preuve. Nous devons donc mieux protéger nos infrastructures critiques.

Le nombre de cyberattaques ne cesse d'augmenter dans le monde. Depuis quelques années, les infrastructures critiques de nombreux secteurs, mais surtout celles de l'énergie et des télécommunications, sont devenues la cible de cyberattaques.

Le Luxembourg n'en est pas épargné. Une récente attaque contre une grande entreprise énergétique luxembourgeoise nous l'a rappelé une fois de plus. C'est pourquoi nous mettons constamment en œuvre notre stratégie nationale en matière de cybersécurité et nous avons une fois de plus considérablement renforcé nos efforts dans ce domaine.

Le gouvernement a convoqué une cellule d'évaluation avec tous les acteurs étatiques concernés pour surveiller le cyber-risque. Le GOVCERT et l'ILR ont émis des recommandations aux opérateurs d'infrastructures critiques et de services essentiels.

Nous travaillons sur un projet pilote visant à créer une réserve de cyberdéfense nationale, c'est-à-dire une réserve de spécialistes dans le domaine de la cybersécurité.

Le GovCERT va installer un réseau national de sondes à proximité de nos infrastructures critiques. Les anomalies du réseau seront à l'avenir communiquées à un centre national de sécurité afin de transmettre rapidement l'information à nos infrastructures critiques et de mieux les protéger contre les attaques.

Une vie sans Internet n'est plus imaginable pour beaucoup de gens. Le monde d'aujourd'hui est tellement interconnecté que même une seule attaque ciblée pourrait perturber massivement notre vie quotidienne, telle que nous y sommes habitués.

Les administrations et les autorités en charge de la cybersécurité recevront des moyens nettement plus importants dans le prochain budget et dans les années suivantes pour protéger au mieux notre pays contre les attaques. L'État, l'économie, la recherche et les citoyens doivent ici travailler en étroite collaboration.

Outre la guerre avec la peur et les attaques contre nos infrastructures physiques et numériques, la Russie compte également sur une guerre énergétique et économique pour nous séparer.

Monsieur le Président, ils n'ont pas réussi ! Même si les prix du gaz, de l'électricité et du pétrole ont augmenté de manière parfois dramatique ces derniers mois, nous avons réussi à ne pas nous laisser diviser en tant que société.

Je suis fier de notre pays et de nos citoyens. Nous n'avons pas cédé devant Poutine. **La défense des droits de l'homme, la liberté et la souveraineté sont plus importantes pour nous que du gaz bon marché russe.**

C'est un signe fort que le Luxembourg, que nous tous, envoyons au monde entier. C'est également un signe fort envers tous ceux qui croient pouvoir acheter nos valeurs et convictions par le biais de chantage et de menaces. **Nous ne cédon pas au chantage. Et surtout pas de la part d'autocrates qui veulent détruire notre Europe libre et pacifique.**

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier les nombreux citoyens et entreprises qui participent à la campagne d'économie d'énergie. Leur engagement nous aide à passer l'hiver dans de bonnes conditions et à éviter les pénuries de gaz et d'électricité. Nous sommes sur la bonne voie pour économiser 15 % de notre consommation. C'est un effort énorme de la part de nombreux acteurs de notre société.

Nous assumons ensemble la responsabilité de notre sécurité d'approvisionnement.

Oui, ce n'est pas une période facile pour de nombreux citoyens et pour beaucoup d'entreprises. Ils souffrent de l'inflation élevée, qui est principalement due aux prix

élevés de l'énergie. Mais nous sommes tous restés solidaires pendant ces mois difficiles. Entre nous ici, mais aussi avec les autres personnes qui se trouvent dans une situation encore pire.

Pendant les derniers mois, le gouvernement avait comme préoccupation majeure de ne pas laisser les citoyens et les entreprises seuls avec leurs inquiétudes. Lors du « Energiedesch » et des deux tripartites, nous avons voté des paquets d'aides historiques d'un montant total de 2,5 milliards d'euros pour soutenir financièrement ceux qui souffrent le plus de la situation actuelle.

Le gouvernement s'est fixé trois grandes priorités : la lutte contre l'inflation, le maintien du pouvoir d'achat et la sécurité de l'emploi.

Je ne saurais trop insister sur l'énorme exploit que ces 2,5 milliards d'euros représentent pour un pays comme le Luxembourg. **Depuis la pandémie, nous avons versé 5,5 milliards d'euros d'aides directes et indirectes aux personnes et aux entreprises.** Ce montant extraordinaire est non seulement impressionnant dans la comparaison internationale, mais peut être considéré comme sans précédent en Europe.

Et nos mesures portent leurs fruits. Avec notre paquet anti-inflation, nous freinons considérablement la hausse des prix. En moyenne, les ménages disposent d'un pouvoir d'achat au moins égal, voire souvent supérieur, à celui d'avant la crise.

Nous avons sauvé le système d'indexation et le paiement de toutes les tranches sera exécuté l'année prochaine. Avec des aides ciblées supplémentaires, nous soutenons notamment ceux qui subissent une situation particulièrement grave.

Les aides aux entreprises montrent leur efficacité en empêchant des faillites et en sécurisant les postes de travail. Le nombre de faillites est approximativement au même niveau qu'en 2019.

L'année dernière, environ 12.600 nouvelles entreprises ont été créées. Le nombre d'autorisations demandées est non seulement supérieur au niveau de 2019, mais se situe même à un niveau historiquement élevé.

Le chômage à 4,8% est même en dessous du niveau d'avant la pandémie.

Les packs de solidarité sont un succès historique, que nous devons également aux partenaires sociaux. Je les remercie pour la manière constructive avec laquelle ils ont entamé les négociations tripartites. Le modèle social luxembourgeois a également fonctionné sous la plus forte pression. Cela nous distingue de nombreux autres pays et nous pouvons en être fiers.

Ensemble, nous avons pris la responsabilité de maintenir la paix sociale et de défendre notre prospérité.

C'est ce gouvernement qui a déjà investi massivement dans de nouvelles prestations sociales au cours des dernières années. Une augmentation progressive du salaire minimum et du REVIS, l'introduction de la gratuité de l'accueil des enfants et des maisons relais, la gratuité des livres et des repas scolaires, l'augmentation de l'allocation de logement et une réforme fiscale socialement équitable ne sont que quelques

exemples des nombreuses prestations en espèces et en nature avec lesquelles nous aidons de nombreuses personnes depuis 2014.

Au total, 47 % des dépenses du budget de l'État sont consacrées à des mesures sociales. Nous pouvons en être fiers. Et pourtant, nous savons qu'il y a toujours des gens qui ne vont pas bien. Nous ne les avons pas oubliés. Ils nous motivent chaque jour à continuer d'œuvrer pour un Luxembourg où chacun peut bien vivre.

Le gouvernement continuera donc d'étendre l'État social à l'avenir et ciblera les personnes qui dépendent particulièrement de notre aide.

Nous augmenterons le salaire minimum et le REVIS en janvier de plus de 3%. L'allocation de vie chère majorée et la prime énergie seront prolongées d'un an.

Afin de pouvoir encore mieux aider les plus faibles de notre société à l'avenir, le gouvernement augmentera de 50% le personnel des offices sociaux.

Même au niveau de l'Union européenne, le gouvernement travaille activement sur des solutions pour soulager les citoyens et les entreprises qui doivent lutter contre les prix élevés de l'énergie. Entre autres, nous soutenons l'idée d'un plafonnement européen des prix des importations de gaz et d'une taxe sur les bénéfices excédentaires que les producteurs d'énergie n'auraient pas réalisés sans la crise actuelle.

La crise énergétique nous montre aussi très clairement à quel point nous sommes actuellement dépendants des énergies fossiles de l'étranger. Ceci constitue un problème non seulement dans l'actuelle situation géopolitique, mais également pour notre bilan climatique.

Malgré les crises et les défis actuels, le changement climatique reste la menace la plus importante et la plus imminente pour l'humanité. Pas dans quelques décennies, la menace est déjà réelle.

Cet été, tout le monde a pu constater les effets du changement climatique.

Notre planète brûle. Des rivières et des lacs entiers s'assèchent. Les arbres ne meurent pas seulement à cause des incendies, mais aussi à cause de la chaleur et de la sécheresse. Les champs cultivables n'offrent plus de sol fertile. L'habitat de nombreux animaux est détruit, ce qui entraîne déjà l'extinction de milliers d'espèces animales chaque année et a des effets très négatifs sur notre écosystème.

Notre eau potable se raréfie parce qu'il ne pleut pas assez et que nos nappes phréatiques n'ont pas le temps de se reconstituer.

En même temps, nous vivons presque tous les jours avec le risque d'inondations, provoquées par de fortes pluies qui ne peuvent pas s'écouler assez rapidement en raison du sol desséché.

Cela est déjà une réalité de nos jours. C'est notre réalité, ici, au Luxembourg. Le changement climatique et ses conséquences ont également atteint notre pays. Et nous ne pouvons pas ignorer cette réalité. Nous devons être conscients que cela ne fera qu'empirer si nous n'agissons pas aujourd'hui de manière déterminée. Et ce, de

façon drastique et rapide.

Au Pakistan, la population a déjà subi cette année les effets catastrophiques d'une telle détérioration. En raison d'une combinaison de fortes pluies et de fonte des glaciers, un tiers du pays était immergé sous l'eau. Nous parlons d'une zone qui fait plus de 100 fois la taille de notre pays. 33 millions de personnes ont été directement touchées par les inondations.

Monsieur le Président, nous devons malheureusement nous habituer à de telles catastrophes. Même au Luxembourg, si nous n'agissons pas rapidement. Et pourtant, le changement climatique n'est pas une fatalité. Nous pouvons encore réagir, mais le temps presse.

Les points de basculement sont sur le point d'être franchis avec des conséquences catastrophiques, également pour l'Europe. Des masses de glace énormes fondent en un temps record. Le niveau de la mer pourrait s'élever plus rapidement et plus dramatiquement que ce que nous pouvons imaginer aujourd'hui.

Nous devons tout faire pour arrêter cette évolution dangereuse. Nous n'avons pas d'autre choix que de respecter l'Accord de Paris sur le climat et de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré.

Oui, le Luxembourg et l'Europe ne peuvent pas arrêter le changement climatique seuls. Tous les pays de la planète sont appelés à prendre rapidement en main cette crise mondiale. Mais même si le Luxembourg n'est qu'une petite partie de la solution, nous ne pouvons et ne devons pas fuir notre responsabilité.

Nous faisons partie des pays du monde qui émettent le plus de CO₂ et consomment le plus de ressources précieuses.

Nous devons montrer l'exemple aux autres pays en matière de politique climatique. Nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre que les autres nous montrent la voie. Il pourrait alors être déjà trop tard.

Nous devons et nous prendrons la responsabilité d'assurer l'avenir de notre planète.

Ces dernières années, le Luxembourg a intensifié ses efforts contre le changement climatique. Pour l'année 2021, nous avons globalement atteint nos objectifs climatiques. Cependant, nous ne devons pas nous reposer sur ce succès. La science nous dit que les efforts actuels ne sont pas suffisants pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré.

Nous savons donc que nous devons agir encore plus et surtout plus vite pour atteindre les objectifs climatiques que nous nous sommes fixés. Un énorme effort sociétal est donc nécessaire. Les instances politiques, les citoyens et l'économie doivent aller de pair, afin que nous puissions maîtriser ensemble le défi du changement climatique.

C'est pourquoi j'ai annoncé la convocation du Bureau du citoyen pour le climat (Klima-Bürgerrot). Nous avons demandé à 100 citoyens sélectionnés de manière représentative s'ils étaient prêts à aller plus loin dans la politique climatique.

La réponse à cette question a été « Oui! ».

Le Klima-Biergerrot a dressé un catalogue impressionnant de 56 propositions et plus de 200 mesures individuelles.

Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, la société participait, de cette manière, aux négociations de la politique climatique. Le Klima-Biergerrot est un instrument démocratique innovant de participation citoyenne, encore peu utilisé sous cette forme dans le monde.

Le résultat final est visible. Je tiens à remercier les membres du Klima-Biergerrot pour le temps et le travail qu'ils ont consacré dans ce projet au cours des derniers mois. Mais je tiens également à les remercier pour avoir élaboré ces propositions ambitieuses et courageuses.

C'est maintenant aux instances politiques de rendre justice à ce courage par une approche politique climatique ambitieuse.

Le gouvernement tient sa promesse et intégrera les travaux du Klima-Biergerrot dans les discussions sur le nouveau plan en matière d'énergie et de climat.

Il ne faut pas perdre de temps. Par conséquent, immédiatement après la présentation faite par le Klima-Biergerrot, le gouvernement a mis en place un groupe de travail qui, en collaboration avec les ministères concernés et les organismes légalement constitués, analysera les propositions. Cette task force devra coordonner les travaux nécessaires pour intégrer les propositions du Klima-Biergerrot dans le plan en matière d'énergie et de climat.

Je ne veux pas prendre l'avance sur ce processus. Notamment, parce que le gouvernement, comme promis, a demandé un débat de consultation à la Chambre des députés pour la fin du mois d'octobre, au cours duquel les partis politiques devraient également se positionner sur les propositions du Klima-Biergerrot.

J'espère un large soutien politique dans la Chambre des députés, qui rendra justice à la gravité de la situation et respectera le travail de ce projet participatif.

Monsieur le Président, les énergies renouvelables sont un élément important de la protection du climat mais aussi de notre sécurité d'approvisionnement nationale.

Nous avons plus que doublé la production d'énergie renouvelable au cours des six dernières années.

Nous constatons un succès particulier dans le domaine des systèmes d'énergie solaire. L'année dernière, nous avons installé 15 fois plus d'unités qu'en 2016. En juillet cette année, nos installations photovoltaïques ont produit deux fois plus d'électricité qu'au cours du même mois de l'année précédente.

L'énergie éolienne nous aide également à rendre le système énergétique luxembourgeois plus indépendant et plus respectueux du climat. Nous avons triplé la production d'énergie éolienne au cours des six dernières années. Le Luxembourg participe également à de grands parcs éoliens offshore à l'étranger.

C'est ainsi que nous avons signé la semaine dernière un accord avec le Danemark avec lequel nous pouvons sécuriser jusqu'à 4.800 gigawatts d'électricité renouvelable d'ici 2025.

Le développement des énergies renouvelables avance donc à plein régime. Et pourtant, nous devons encore passer à la vitesse supérieure. Le changement climatique ne nous attend pas. Nous avons pris conscience de l'impact sur les ménages et l'économie lorsqu'un pays ferme le robinet du gaz du jour au lendemain.

Pour cette raison, le gouvernement prévoit des efforts supplémentaires dans les mois à venir, afin de faire avancer encore plus rapidement la transition énergétique.

Nous augmenterons à 50% la prime - déjà existante- pour le remplacement d'un système de chauffage aux combustibles fossiles par un système plus respectueux du climat. Le gouvernement soutiendra aussi, via subsides, les ménages, qui chauffent aux pellets et qui sont actuellement confrontés à des prix élevés.

Les aides « Klimabonus » pour toute rénovation énergétique seront augmentées de 25%. En outre, nous allons introduire un fonds obligatoire pour les copropriétés, avec lequel toutes sortes de rénovations devraient être financées, notamment dans le domaine de la rénovation énergétique.

À partir du 1er janvier 2023, le taux de TVA pour les nouvelles installations photovoltaïques sera réduit à 3% et la dégressivité des indemnités sera suspendue.

Si les exploitants d'installations photovoltaïques utilisent leur électricité eux-mêmes ou dans le cadre d'une communauté énergétique, ils recevront une subvention supplémentaire de 25% au titre « Klimabonus ».

Nous voulons que les gens puissent utiliser les énergies renouvelables aussi facilement que possible. Souvent, ce qui est bon pour le climat est aussi bon pour le porte-monnaie.

Nous constatons, que le « Klimabonus », que nous avons introduit dans le cadre du « Neistart Lëtzebuerg » avec la subvention pour les rénovations énergétiques, est utilisé par un nombre croissant de personnes et donc que l'efficacité de nos bâtiments s'améliore également.

Nombreux sont ceux qui ne peuvent toujours pas se permettre une rénovation énergétique ou l'installation d'un système solaire. Ce sont surtout les ménages socialement défavorisés, qui habitent dans des bâtiments anciens et mal isolés. Ils souffrent donc doublement des prix élevés de l'énergie.

Nous souhaitons, que chaque propriétaire et chaque locataire puisse bénéficier d'une rénovation énergétique dans les années à venir. Le gouvernement aidera en outre ceux qui n'ont pas les moyens pour financer un tel projet.

Le gouvernement promouvra également de nouveaux modèles de financement innovants pour réaliser des rénovations énergétiques, grâce auxquels les propriétaires pourront rembourser leur crédit sur les futures économies d'énergie. Dans ce cas, l'État

prendrait en charge la garantie de ces crédits, afin de donner aux banques la sécurité nécessaire.

Nous sommes convaincus qu'une politique durable se caractérise par des mesures écoresponsables et socialement inclusives. **Nous ne laissons donc personne de côté dans le cadre de la transition énergétique. La politique énergétique est aussi une politique sociale.**

Les installations photovoltaïques sont un élément important de la transition énergétique. **Une telle installation devrait se trouver sur chaque toit qui s'y prête.** Bien que de plus en plus de personnes fassent ce pas, nous devons intensifier encore nos efforts.

Le gouvernement introduira l'obligation, après une phase de transition, d'installer un système photovoltaïque sur le toit entier de chaque nouvelle construction.

Cependant, nous sommes conscients que la construction est déjà chère aujourd'hui et nous ne voulons pas rendre le logement encore plus inabordable. Pour cette raison, l'État prendra en charge le coût des installations photovoltaïques des personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas se permettre cet investissement. Dès que l'État aura récupéré les coûts induits par la production d'électricité, il offrira l'installation au propriétaire.

Nous allons créer un registre auquel les propriétaires de bâtiments existants pourront se référer afin de mettre leurs toits à la disposition de l'État. Ils pourront alors eux aussi bénéficier d'une électricité renouvelable gratuite après l'amortissement de l'installation.

Cette initiative coûtera beaucoup d'argent à l'État dans une première phase, mais n'aura aucun impact sur le budget à moyen et long terme. **Il s'agit d'une initiative win-win-win.**

Les citoyens bénéficient à long terme d'une centrale photovoltaïque entièrement financée, l'État atteint plus rapidement ses objectifs climatiques et l'artisanat bénéficie de commandes garanties et d'une certaine prévisibilité pour les prochaines années. Nous ne voyons donc pas cette initiative comme un coût, mais comme un investissement. Un investissement dans notre avenir.

Le gouvernement détaillera cette initiative photovoltaïque dans le nouveau plan énergie et climat et préparera dans les mois à venir le cadre juridique nécessaire.

Comme les ménages privés, les entreprises seront soutenues dans leur transition énergétique.

Nous moderniserons à cet effet la bonification des impôts pour favoriser les investissements dans la transition digitale, énergétique ou écologique. Le gouvernement déposera un projet de loi en 2023, visant une entrée en vigueur en 2024.

Le gouvernement a présenté des aides supplémentaires pour les petites et moyennes entreprises, qui leur permettront de mieux se préparer aux futurs défis. Les entreprises intéressées peuvent utiliser ce qu'on appelle les paquets PME pour financer des projets

dans les domaines de la durabilité, de la digitalisation ou de la relation avec leurs clients, par exemple.

Les entreprises devraient produire et consommer de plus en plus leur propre électricité. Pour cette raison, nous allons promouvoir encore plus la consommation autonome via des installations photovoltaïques dans les sociétés. Le gouvernement aidera également les entreprises à conclure des contrats financièrement intéressants à long terme avec les producteurs d'électricité renouvelable.

Ce n'est que si nous parvenons à rénover énergétiquement une grande partie du parc immobilier que nous aurons la chance d'atteindre nos objectifs climatiques et de devenir indépendants des énergies fossiles.

Cela vaut aussi pour les bâtiments publics. En moyenne, nous investissons annuellement 90 millions d'euros dans des projets de rénovations étatiques. Après rénovation, plus de la moitié de l'énergie de chauffage peut souvent être économisée dans ces bâtiments.

Ces efforts ne sont pas encore suffisants. Trop de toits de salles publiques, d'immeubles de bureaux ou d'écoles n'ont pas encore d'installations de systèmes solaires. 62 bâtiments publics sont actuellement équipés d'une installation photovoltaïque. D'ici 2026, 10% de la consommation annuelle d'électricité dans les bâtiments publics devrait être couverte par leurs propres installations photovoltaïques. L'État doit donner le bon exemple.

En matière de mobilité, nous devons également nous libérer des énergies fossiles.

Non seulement les véhicules à moteur à combustion interne génèrent des émissions de CO₂ nuisibles au climat, mais en raison des prix élevés de l'essence et du diesel, ils ne sont plus économiquement rentables.

En juin, les États membres de l'Union européenne ont convenu qu'à partir de 2035, seuls les nouveaux véhicules neutres sur le plan climatique seront autorisés. Au Luxembourg, 5% de toutes les voitures immatriculées sont déjà électriques. Cette part est en constante augmentation. Cette année, 25% des nouvelles immatriculations étaient des voitures électriques et Plug-in hybrides.

Cette évolution positive souligne aussi le succès des primes étatiques, que les acquéreurs d'un véhicule purement électrique peuvent demander pour compenser les surcoûts d'une voiture électrique. Le gouvernement a annoncé en printemps la prolongation de ces primes jusqu'en 2024.

L'électromobilité prend de plus en plus d'ampleur au Luxembourg. Ainsi, rien qu'en juillet de cette année, 690.000 kWh d'électricité verte ont été fournis par les bornes publiques Chargy. Cela correspond à environ 4,6 millions de kilomètres qui ont été parcourus grâce à l'électricité.

D'ici 2025, des bornes de recharge rapides devraient être installées au moins tous les 60 kilomètres sur les autoroutes européennes. Le Luxembourg est pionnier dans ce domaine.

Sur les 88 bornes SuperChargy prévues, 30 sont actuellement en service. D'ici la fin de l'année prochaine, elles seront toutes installées. Grâce à ces bornes, les consommateurs

auront la possibilité de recharger rapidement leur voiture à travers le pays et de parcourir de plus longues distances sans perte de temps.

Le réseau Chargy est déjà l'un des meilleurs d'Europe et deviendra encore plus efficace à l'avenir.

Notre subvention pour les bornes de charge destinées aux particuliers est également un énorme succès. Aujourd'hui nous avons quatre fois plus de demandes que l'an dernier. Le programme de subvention pour les bornes de charge dans les entreprises est également en cours et répond à une forte demande. Les gens peuvent ainsi recharger leur voiture électrique non seulement à la maison ou via une borne de recharge publique, mais aussi sur leur lieu de travail.

Dans la même logique, le secteur de la logistique pourra également bénéficier à l'avenir de subventions pour convertir ses flottes de camions en véhicules à zéro émission.

En mars, le gouvernement a présenté le plan national de mobilité jusqu'en 2035.

Avec ce plan, nous commençons maintenant à créer l'offre dont nous aurons besoin en 2035. Nous ne voulons pas que le problème de la circulation perdure juste à cause de chantiers qui ont pris du retard. C'est pourquoi nous travaillons aujourd'hui pour la mobilité de demain.

Il s'agit également d'utiliser la digitalisation pour rendre la mobilité plus efficace. Le gouvernement est en train de créer un observatoire de la mobilité digitale. Nous déposerons l'année prochaine un texte légal afin que cet observatoire puisse collecter les informations nécessaires et les mettre à disposition de tous les acteurs intéressés.

Une stratégie de mobilité durable et orientée vers l'avenir ne peut pas s'appuyer sur la voiture comme principal moyen de transport actuel.

Les transports publics doivent et vont continuer à être développés dans les années à venir, afin qu'autant de citoyens luxembourgeois que possible disposent d'une alternative à la voiture au moins équivalente à celle-ci, voire meilleure.

Alors que d'autres pays discutent d'abonnements abordables pour le train, tous les transports publics au Luxembourg sont gratuits depuis 2020. Pour faire profiter plus de personnes de cette offre gratuite, les transports publics doivent être développés de manière conséquente. C'est pourquoi nous continuerons d'investir dans les trains, les bus et les tramways.

En 2021, comme les années précédentes, le Luxembourg figure en tête de liste des pays qui investissent le plus par habitant dans leur réseau ferroviaire.

Les gros chantiers du tronçon de Bettembourg et celui de la gare d'Ettelbruck tournent à plein régime. La construction de parkings relais à Mersch, Rodange, Ettelbruck et Troisvierges facilitera davantage le passage de la voiture au train.

À partir de l'année prochaine, les nouvelles voitures automotrices seront enfin livrées, ce qui permettra d'augmenter la capacité de transport de passagers dans les trains de 43% d'ici 2025.

Avec tous ces investissements, le réseau ferroviaire restera à l'avenir l'épine dorsale des transports en commun au Luxembourg, permettant à encore plus de citoyens de se rendre de A à B en train de manière plus fiable et plus confortable.

L'extension du tramway bat également son plein. Aujourd'hui déjà, plus de 70.000 passagers utilisent le tram chaque jour pour se déplacer dans la ville. Dans les prochaines années, un réseau de tram moderne d'une longueur de 40 km sera créé à partir d'une actuelle ligne de tram.

L'idée d'une ligne de tram du Findel à la Cloche d'Or est désormais une réalité. L'ensemble du tracé devrait être mis en service d'ici 2024.

En plus des études pour la réalisation d'un tram rapide en direction d'Esch, le gouvernement déposera à la Chambre des députés, encore au cours de cette législature, des projets de loi supplémentaires pour le financement d'extensions additionnelles, des nouvelles lignes et d'un nouvel hangar de Tram.

Aujourd'hui le tram connaît un franc succès et il va rendre la mobilité dans l'agglomération de la ville encore plus attractive dans les années à venir. Le tram est un bon exemple d'une idée qui, il y a 10 ans, était inimaginable pour l'un ou l'autre et qui, aujourd'hui, est non seulement une réalité, mais désormais incontournable pour de nombreuses personnes.

Les choses bougent également au niveau du transport par bus. Le gouvernement a mené une consultation représentative auprès de 20.000 résidents et 10.000 frontaliers. En outre, 300 propositions d'amélioration ont été recueillies auprès des communes et des citoyens pour réformer le réseau de bus RGTR.

Depuis l'été, 99,5% des résidents ont un arrêt de bus à proximité de leur domicile. **Le réseau régional de bus couvre aujourd'hui plus de kilomètres que jamais auparavant.**

Pour que les bus ne restent pas coincés dans les embouteillages, nous créons des couloirs supplémentaires sur les grands axes, notamment en direction des pôles d'échanges. Aux pôles d'échanges, il existe également des possibilités supplémentaires de parkings relais. Le « Park and Ride » de la Cloche d'Or est en construction. Le parking relais Mesenich à Merttert sera bientôt agrandi.

Actuellement, près de 50% des bus sont électriques. Nous atteindrons notre objectif de rouler entièrement électrique d'ici 2030.

Monsieur le Président, je ne veux rendre les transports en commun plus beaux qu'ils ne le sont actuellement. Surtout dans les zones rurales, nous devons encore améliorer significativement l'offre, afin que le bus et le train deviennent une alternative équivalente à la voiture.

Nous sommes conscients de cette situation. Et justement pour cette raison, que nous allons investir des sommes importantes dans le développement des transports publics dans les années à venir.

Nous continuons également à investir dans l'expansion de notre réseau de pistes

cyclables. Plus de 1.100 kilomètres sont légalement prévus. Ici aussi, nous devons passer à la vitesse supérieure afin de créer plus rapidement une infrastructure cyclable bien connectée et sûre. En plus des autoroutes cyclables express qui relieront directement les agglomérations, nous travaillons également sur des pistes cyclables régionales.

Ce n'est qu'avec des investissements élevés et constants dans les transports publics et une mobilité douce que nous parviendrons à décongestionner nos routes et à atteindre nos objectifs climatiques.

Monsieur le Président, je l'ai dit plus d'une fois, mais il est important de le répéter. Nous ne pouvons gagner la lutte contre le changement climatique que si nous restons tous unis. Nous ne devons pas permettre qu'on nous sépare. Nous sommes tous dans le même bateau.

Ceci vaut également pour l'agriculture. Je n'accepte pas que les agriculteurs soient présentés par certains comme complices du changement climatique. Nous n'avons pas besoin d'expliquer aux agriculteurs et aux viticulteurs que le changement climatique menace leur existence.

Car ce sont eux qui ressentent déjà les effets du réchauffement climatique dans leur travail quotidien. L'extraordinaire sécheresse et le manque d'eau rendent la vie, voire la survie, difficile pour de nombreuses entreprises agricoles.

Oui, c'est vrai, diverses activités agricoles provoquent l'émission de gaz nocifs pour le climat. Il est également vrai que l'agriculture doit continuer à se développer si nous voulons atteindre nos objectifs climatiques.

Les agriculteurs ne sont pas nos adversaires, mais plutôt nos alliés pour atteindre ces objectifs.

Avant l'été, le gouvernement a adopté le projet de la nouvelle loi agricole. **Plus de 800 millions d'euros du budget national et européen seront affectés aux entreprises agricoles luxembourgeoises dans les années à venir.**

Environ 40% des dépenses annuelles sont réservées aux aides dans le domaine du climat et de la biodiversité. Avec ces investissements, nous faisons de l'agriculture un partenaire actif de la politique climatique, justement rémunéré pour son service dans l'intérêt du grand public.

Toutefois, nous sommes conscients que les jeunes agriculteurs, en particulier, craignent de ne pas pouvoir gérer leur entreprise de manière rentable sans croissance. La nouvelle loi prévoit donc un certain nombre de mesures qui aideront financièrement les agriculteurs à travailler de manière rentable même sans bétail supplémentaire.

Plusieurs associations d'agriculteurs ont demandé un sommet agricole pour discuter de l'avenir de l'agriculture avec le gouvernement. Le gouvernement est prêt à engager un dialogue constructif avec eux.

Nous avons également besoin d'une agriculture compétitive et durable à l'avenir. Non seulement parce que nous ne pourrions pas atteindre nos objectifs climatiques sans des agriculteurs engagés, mais aussi parce que le Luxembourg dépend de producteurs

alimentaires fiables.

Pendant la pandémie et aussi avec la guerre en Ukraine, nous avons tous pris conscience que ce n'est pas évident d'avoir toujours assez d'aliments de la qualité à laquelle nous sommes habitués. Nous avons appris à mieux apprécier notre nourriture locale.

L'agriculture est donc un allié important dans la lutte contre le changement climatique et aussi dans la protection de la nature.

Celui qui veut protéger le climat doit protéger la nature. Le climat et la protection de la nature sont étroitement liés. Nos forêts et nos espaces naturels ne font pas que fixer le CO₂, ils nous aident aussi à mieux vivre avec les conséquences du changement climatique.

Les arbres offrent une protection importante contre le soleil et garantissent que les espaces publics ne se réchauffent pas autant. Des sols sains et riches, tels que des cours d'eau naturels avec une zone tampon, peuvent absorber les fortes pluies et les inondations bien mieux que de nombreux sols poussiéreux et des cours d'eau canalisés.

Les communes sont des partenaires importants dans la protection de la nature. Après le grand succès du Pacte Climat, le gouvernement a lancé un Pacte Nature en coopération avec les communes.

Les communes qui contribuent à entretenir, renforcer ou reconstruire notre nature sont certifiées selon un système de points et reçoivent des moyens financiers appropriés de l'État. Le Pacte Nature est déjà un succès. La première année, plus de 80% des communes y ont déjà participé.

La protection de la nature comprend également la protection de l'eau. Sans eau il n'y a pas de vie. En établissant 48 zones de protection de l'eau potable autour de nos sources et autour du lac de la Haute-Sûre, nous protégeons nos réservoirs d'eau potable à long terme.

Avec la nouvelle loi sur l'eau potable, qui est dans le processus législatif depuis avril, nous pourrions encore mieux protéger nos ressources d'eau.

Monsieur le Président, Le Luxembourg est une voix importante au niveau européen et international pour une politique climatique plus ambitieuse.

Le mois prochain, la COP27 aura lieu à Charm el-Cheikh. Ici, le Luxembourg renouvellera son engagement international pour aider financièrement les pays pauvres qui subissent déjà les effets catastrophiques du réchauffement climatique dans leur lutte contre le changement climatique.

Dans le cadre du « Fit for 55 Package » européen, le Luxembourg a plaidé pour une réglementation la plus ambitieuse possible, qui devrait s'appliquer dans toute l'Europe afin d'atteindre l'objectif d'une réduction de 55% de CO₂ d'ici 2030.

À l'avenir, le Luxembourg plaidera encore au niveau international pour une politique climatique plus ambitieuse. Le gouvernement présentera également les propositions du Klima-Biergerrot - qui ne peuvent être mises en œuvre que via des règlements

européens - au niveau de l'Union européenne.

Pourtant, le Luxembourg doit d'abord faire ses propres devoirs. **En tant qu'État, nous assumons cette responsabilité et nous montrons l'exemple.**

J'ai annoncé l'année dernière que les voyages d'affaires des membres du gouvernement et des fonctionnaires devraient être compensés en CO2. Depuis janvier de cette année, chaque gramme de CO2 émis sur les vols gérés par l'État est comptabilisé. Au 1er octobre, c'était 860 tonnes de CO2. Le budget pour 2023 prévoit une somme appropriée avec laquelle ces émissions seront rétroactivement compensées.

Comme annoncé, le Luxembourg est aussi le premier pays européen à effectuer un contrôle dit de durabilité. Cet instrument permettra au gouvernement et à la Chambre des députés de rendre leur travail législatif encore plus durable.

À l'avenir, le gouvernement révisera ses projets de loi en fonction des dix priorités énoncées dans le troisième Plan national pour un développement durable. À travers cet exercice, le gouvernement, la Chambre des députés et les citoyens voient de manière très transparente comment une initiative législative impacte les priorités de durabilité.

Dans les semaines à venir, avec la ministre de l'Environnement, je présenterai les détails du contrôle de durabilité à la Chambre des députés, au Conseil d'État et au public.

Depuis l'été, le nouveau règlement grand-ducal sur les objectifs climatiques sectoriels est en vigueur. Globalement, nous avons atteint nos objectifs l'année dernière. Cependant, nous sommes à la traîne dans certains secteurs. Ici, il faut se rattraper rapidement.

Nous ne gagnerons pas la lutte contre le changement climatique sans un énorme effort financier. Oui, une politique climatique efficace coûte cher. Mais il est beaucoup plus coûteux de simplement ne rien faire.

Chaque euro que nous n'investissons pas aujourd'hui dans des mesures contre le réchauffement climatique nous coûtera demain deux ou trois fois plus. Indépendamment du fait que l'avenir d'une planète habitable ne se mesure pas en argent.

Nous assumons la responsabilité de notre propre avenir.

Le Luxembourg investit déjà environ 1,1 milliard d'euros par an dans sa politique climatique. Cependant, cela ne suffira pas à l'avenir. **Je me mets devant vous aujourd'hui et je dis en toute clarté : nous devons stopper la catastrophe climatique. Coûte que coûte, car nous n'avons pas de choix.**

Parce que nous le devons à nous-mêmes et aux générations futures. Et si nous devons contracter de nouvelles dettes, c'est de l'argent bien investi, dont nos enfants et petits-enfants nous remercieront. Parce que nous investissons cet argent aujourd'hui pour qu'ils aient un avenir viable demain.

En temps de crise, nous devons dépenser plus d'argent. Faire des économies en période

difficile n'est pas le chemin à suivre. Le gouvernement a donc investi des sommes massives en faveur des individus, des entreprises et de l'avenir du pays. Depuis le début de la pandémie, nous avons dépensé 5,5 milliards d'euros pour les seuls programmes d'aide. Nous finançons également ces dépenses par de nouveaux emprunts.

Oui, Monsieur le Président, il est vrai que nous devons surveiller nos finances publiques. En tant que petit pays, nous ne pouvons pas nous permettre de laisser notre dette publique croître de manière incontrôlée. Nous sommes dépendants du triple A. C'est une réalité.

Une perte du Triple A serait un désastre pour notre place financière et donc aussi pour notre pays. Parce que c'est la place financière qui crée une grande partie de notre richesse et de nos revenus. Toutefois, nous n'obtiendrons le triple A que si nous convainquons les agences de notation que nous maîtrisons les finances de l'État.

Aujourd'hui, nous pouvons nous permettre de nous endetter davantage parce que ce gouvernement a mis en place une politique financière responsable depuis 2013. Sur toute la période 2013-2019, nous avons enregistré un excédent dans l'administration publique. En même temps, nous avons préparé notre économie et notre pays pour l'avenir grâce à des investissements constants et élevés.

Actuellement, nous avons une dette publique de 24,6%. Entre autres, grâce aux mesures dans le cadre « Energiedësch » et des paquets de solidarité 1.0 et 2.0, la dette publique atteindra 26,3% l'année prochaine. D'ici 2026, la dette nationale pourrait atteindre 29,5%. Nous n'avons pas à nous en soucier maintenant, car la dette nationale est bien investie en ces temps de crise et que les finances publiques sont sous contrôle.

Le Luxembourg a toujours l'une des dettes publiques la plus faible de la zone euro. Nous nous trouvons toujours en dessous de la limite ambitieuse de 30% que nous nous sommes fixée, et bien en dessous des 60% que prévoient les règles européennes. Et pourtant, nous devons continuer à mener une politique financière responsable et durable dans les années à venir afin de ne pas tomber dans la spirale de l'endettement.

Il serait irresponsable de financer une grande réforme fiscale aujourd'hui à crédit et aux dépens des générations futures.

Oui, nous pouvons et nous voulons rendre notre système fiscal plus moderne et plus juste. Oui, nous avons aussi besoin d'allègements fiscaux ciblés qui atteignent la classe moyenne. Et oui, le gouvernement travaille sur des mesures fiscales concrètes.

La ministre des Finances les présentera demain.

Monsieur le Président, nous n'avons pas besoin de leçons sur la manière d'élaborer une politique fiscale juste. C'est ce gouvernement qui a mis en œuvre avec succès plus d'une mesure fiscale au cours des dernières années. Y compris des allègements fiscaux pour la majorité des habitants du Luxembourg.

À commencer par la grande réforme fiscale qui est entrée en vigueur en 2017. En plus d'une importante adaptation du barème fiscal, nous avons introduit un échelonnement social des abattements, doublé l'abattement pour les personnes vivant seules,

augmenté les abattements pour les plans d'épargne-logement et les intérêts des prêts immobiliers et introduit l'imposition individuelle facultative.

En 2019, nous avons introduit un nouveau crédit d'impôt pour le salaire minimum. En 2020, nous avons augmenté de 96 euros par an les crédits d'impôt pour les salariés, les retraités et les indépendants.

L'évolution économique et donc budgétaire étant actuellement très imprévisible, le gouvernement attendra les prochains mois avant de décider du calendrier de nouveaux allègements fiscaux. Il ne s'agit donc pas de «si» mais de «quand».

Nous ne nous dérobons pas à notre responsabilité. Au contraire, nous tenons les promesses que nous avons faites au peuple. Mais nous le faisons de manière responsable, sans mettre en péril notre avenir et notre prospérité à long terme.

À moyen terme, notre objectif est, grâce à une politique budgétaire ambitieuse et à des investissements élevés, de retrouver des chiffres noirs.

Tout notre modèle social et notre niveau de vie sont construits de manière à ce que nous ayons suffisamment de recettes pour financer les dépenses et les investissements extraordinaires.

Au lieu d'économiser maintenant, nous devons donc veiller à ce que notre économie continue à bien se porter à l'avenir. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions nous assurer que les entreprises créent suffisamment d'emplois dans les années à venir et paient également des impôts.

Notre PIB a augmenté de 5,1% l'année dernière. Notre économie fait donc partie de celles qui, en Europe, se sont le mieux remises de la pandémie et ont connu la plus forte croissance. Alors que notre PIB augmentera d'environ 2,5% cette année, l'économie européenne pourrait tomber en récession l'année prochaine dans le scénario le plus défavorable.

Pour éviter cela et pour préserver la prospérité et la qualité de vie des gens, nous avons également besoin d'investissements élevés dans les années à venir. Le paquet solidarité 2.0, avec la réduction de la TVA de 1% et le maintien du pouvoir d'achat, prévoit déjà des mesures qui devraient également soutenir l'économie.

L'année prochaine, les investissements publics seront de près de 3,8 milliards d'euros.

Quiconque pense que l'augmentation des impôts pour les entreprises nous aidera à rendre notre économie plus compétitive se trompe. Les augmentations d'impôts sont un poison pour les entreprises, surtout en temps de crise. Même si des impôts plus élevés peuvent signifier plus de recettes pour l'État à court terme, ils nous nuisent à moyen et long terme. Cela serait irresponsable et ne peut donc pas être fait avec ce gouvernement.

Nous devons veiller à ce que nos entreprises restent compétitives par rapport à la concurrence internationale. Parallèlement, nous devons innover en permanence pour rester attractifs pour les nouvelles entreprises et les investissements étrangers.

Nous prenons nos responsabilités aujourd'hui, pour que nous soyons encore performants demain.

Le gouvernement travaille actuellement sur une stratégie à long terme pour stimuler le développement économique du pays de manière durable. À l'aide d'études interdisciplinaires, réalisées en collaboration avec tous les ministères, les acteurs économiques et la société civile, nous développerons une vision économique jusqu'en 2050. Avec des pistes concrètes et les moyens nécessaires pour mettre en œuvre cette vision dans la réalité. Cette stratégie à long terme devrait être présentée au premier trimestre de l'année 2023. La Chambre des députés et le grand public auront dès lors la possibilité de s'impliquer activement.

Avec la réforme du Droit d'établissement que le gouvernement a lancée au printemps, nous allons encore renforcer l'esprit d'entreprise et encourager la création de plus d'entreprises. Entre autres, en introduisant la possibilité d'une deuxième chance après une faillite.

D'autres pays ont quelques longueurs d'avance sur nous dans ce domaine, comme le montrent les exemples d'entreprises mondialement connues et prospères, créées par des personnes qui avaient échoué dans un projet précédent. **Le courage d'être indépendant doit être récompensé et non puni.**

Le Luxembourg a toujours réussi quand nous avons su nous adapter rapidement aux nouvelles situations, dès qu'il fallait avoir une longueur d'avance sur notre compétition internationale.

Notre prospérité est directement liée à notre capacité à innover en permanence. Les deux plus grands potentiels d'innovation se trouvent actuellement dans les domaines de la digitalisation et de la durabilité.

Avec l'aide de la « Twin transition » et du programme Fit4Sustainability, le gouvernement a déjà lancé un certain nombre de projets pour accompagner les entreprises dans leur transition numérique et énergétique.

Dans les mois à venir, nous allons adapter toutes les aides existantes pour les entreprises à l'objectif de décarbonisation. C'est un grand défi, surtout pour l'industrie luxembourgeoise. Au début de 2023, nous attendons les résultats d'une étude commandée par le Haut-Comité de l'industrie, qui nous rapprochera un peu plus de l'objectif d'une industrie neutre en CO2 au Luxembourg.

Grâce à notre place financière, nous avons un impact considérable sur le financement des investissements durables dans le monde entier. **L'année dernière, 38% de tous les investissements durables en Europe sont passés par des fonds luxembourgeois. Le gouvernement veut promouvoir davantage le développement positif des fonds durables au Luxembourg.**

Nous installerons un campus spatial à Kockelscheier et participerons au système européen de cloud Gaia.x. Dans le cadre de Digital Luxembourg, nous investissons dans des initiatives innovantes, comme dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Nous continuons également à travailler sur le projet LuxQCI, avec lequel le Luxembourg est l'un des pionniers de la communication quantique en Europe. Ce sont tous des projets importants pour développer davantage notre site économique, dans les domaines de la digitalisation et de l'espace.

La digitalisation commence par l'État, qui doit rendre ses services aux citoyens et aux entreprises aussi simples et efficaces que possible.

Le ministère de la Digitalisation, créé en 2018, propose en permanence de nouveaux services numériques toujours plus conviviaux, sécurisés, accessibles et performants. **Jusqu'à 2026, le gouvernement mettra à disposition près de 2 milliards d'euros pour la numérisation.**

Et le résultat est là : dans l'eGovernment Benchmark 2022 de la Commission européenne, le Luxembourg a fait un nouveau bond en avant et occupe désormais une excellente troisième place sur un total de 35 pays. Nous avons progressé de deux places par rapport à 2021 et de huit places par rapport à 2020. Il s'agit d'une reconnaissance internationale qui montre que nos efforts portent leurs fruits.

Et les citoyens utilisent eux aussi de plus en plus les services numériques de l'État. Rien que cette année, plus de 1,1 million de démarches administratives ont déjà été effectuées via MyGuichet.lu.

La gamme de services numériques s'élargit de plus en plus.

L'application MyGuichet.lu connaît un grand succès et elle a été téléchargée plus de 238.000 fois depuis son lancement en juillet de l'année dernière. L'application est en constante évolution, de sorte que le citoyen peut effectuer de plus en plus de démarches via son téléphone portable.

Nous travaillons actuellement sur un porte-monnaie numérique dans lequel les citoyens pourront sauvegarder leurs documents officiels sur leur téléphone portable. Ces documents pourront également être consultés hors ligne et auront la même validité que l'original. Dans un premier temps, le permis de conduire et la carte d'identité seront disponibles dans l'eWallet.

Cette offre numérique renforcée pour les citoyens contribue activement à l'image de marque du Luxembourg et le rend ainsi encore plus attractif non seulement pour les investisseurs, mais aussi pour les talents hautement spécialisés de l'étranger.

Nous avons besoin de ces talents si nous voulons maintenir notre prospérité. Et nous leur offrons déjà un environnement de travail très attractif. Des salaires élevés, une grande qualité de vie et d'excellentes infrastructures.

Le gouvernement a adopté une stratégie en matière de talents avant l'été. Un groupe de travail interministériel est en train de mettre en place les pistes individuelles, qui touchent presque tous les domaines de la politique, de l'éducation à l'immigration et du logement à la fiscalité. Avec l'étude sur les compétences de l'OCDE, nous avons une meilleure idée de nos besoins de talents. Nous travaillons sur de nouvelles opportunités de formation dans les entreprises qui nous permettront de développer les compétences nécessaires.

Monsieur le Président, le gouvernement a une volonté permanente de rendre le travail et la vie au Luxembourg encore plus attractifs.

Le gouvernement continue à œuvrer en faveur d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Nous transposons les textes européens en la matière et introduisons, entre autres, un droit au travail à temps partiel. Le gouvernement a également lancé une étude sur le temps de travail pour savoir comment les Luxembourgeois souhaitent organiser leur travail à l'avenir.

Le télétravail fait également partie de l'environnement de travail attractif. Après avoir réussi à trouver un accord avec la France sur une augmentation à 34 jours de télétravail par an pour les frontaliers français, nous continuons à travailler avec nos pays voisins sur une solution encore meilleure et européenne pour tous ceux qui travaillent au Luxembourg et vivent à l'étranger.

La création d'espaces de coworking, que nous voulons installer aux frontières, fait également partie de cette solution. Après avoir discuté avec la Chambre de commerce et la Chambre des métiers, le gouvernement a également mené une enquête auprès des chefs d'administration publiques.

Nous allons maintenant analyser toutes ces informations et travailler sur une stratégie pour répondre le plus rapidement possible aux souhaits des entreprises, des travailleurs frontaliers et des résidents de disposer davantage d'espaces de coworking décentralisés.

Le gouvernement a présenté une loi avec laquelle nous introduisons le droit à la déconnexion. Parce que dans un monde de plus en plus numérique où le travail à domicile devient de plus en plus normal, nous devons protéger les employés d'une trop grande charge mentale. Au dernier stade de la pandémie, nous avons appris que notre santé passe avant tout le reste.

Nous voulons également renforcer l'interaction entre la vie professionnelle et le bénévolat. C'est pourquoi nous réintroduirons le congé culturel et améliorerons le congé sportif. De cette façon, nous voulons soutenir davantage les personnes qui se sont jusqu'à présent engagées pendant leur temps libre.

La qualité de vie dans un pays se définit avant tout en dehors du travail. Nous ne vivons pas pour travailler, mais nous travaillons pour vivre.

Les citoyens ont droit à une qualité de vie élevée, même lorsqu'ils sont âgés. Dans les prochaines semaines, le gouvernement adoptera des amendements à la proposition législative, qui amélioreront la qualité des services et la transparence dans le domaine des personnes âgées. Au centre de cette loi se trouvent l'autonomie et le droit à l'autodétermination de nos concitoyens âgés.

Chacun doit pouvoir être et rester acteur de sa vie à tout âge, et pouvoir choisir librement où et comment il veut vivre. Pour ce faire, le gouvernement lancera prochainement la réforme des soins gériatriques. Avec cette loi, nous tendons la main aux personnes qui ne peuvent pas payer elles-mêmes la pension de la maison de retraite.

Pour que les personnes âgées en maison de retraite et de soins n'aient pas à craindre des hausses de prix dans les mois à venir, l'État participe aux surcoûts engendrés par les prix élevés de l'énergie. En outre, l'État continue d'investir dans l'extension et la rénovation de l'infrastructure pour les personnes âgées, de sorte que dans les années à venir, environ 3.000 lits supplémentaires seront disponibles.

Nous soutenons également les familles avec des mesures ciblées qui permettent à chaque enfant d'utiliser son plein potentiel. En plus des investissements importants dans nos infrastructures d'accueil et scolaires, les initiatives de la Maison Relais gratuite, de la restauration gratuite et de l'aide aux devoirs gratuite démarrent également.

L'objectif principal de la politique nationale d'aménagement du territoire du gouvernement est de garantir une qualité de vie optimale pour tous les citoyens, partout dans le pays.

Il s'agit pour nous d'organiser toutes les régions du pays de manière à combiner habitat-travail-loisirs-détente et qualité de vie élevée.

Depuis le mois dernier, le projet de Programme directeur d'aménagement du territoire (PDAT) fait l'objet d'une consultation publique. Les communes ont quatre mois pour participer activement et donner leur avis sur le projet. Le PDAT a l'ambition d'orienter le pays pour les 30 prochaines années : comment, où et quand le Luxembourg doit se développer.

Le PDAT propose, à travers d'objectifs et de stratégies concrètes, une vision permettant de maintenir et d'accroître l'attractivité du pays, en préservant la qualité de vie des citoyens et des générations futures et en protégeant nos ressources.

Le nouveau PDAT intègre également des idées et des revendications élaborées par le comité citoyen « Lëtzebuerg 2050 » et par la consultation internationale « Luxembourg in Transition ».

La reconversion des zones industrielles joue un rôle important dans la mise en œuvre du nouvel plan d'aménagement du territoire.

Les travaux d'aménagement du site Quartier Metzschmelz, entre Esch et Schiffange, ont démarré. Le mois dernier, le terrain a été officiellement transféré d'Arcelor à AGORA. La semaine dernière, ce projet participatif a été présenté. Sur ce site émergera un quartier exemplaire, car il sera planifié avec les communes et les citoyens concernés et sera mis en œuvre de manière qualitative et durable.

De tels projets sont d'une importance capitale pour notre pays.

Car logement coûte cher au Luxembourg, même sans les coûts énergétiques très élevés qui pèsent lourdement sur de nombreuses personnes. Pendant la pandémie, les prix des logements ont augmenté encore plus que les années précédentes.

En raison de la forte inflation et des chaînes d'approvisionnement perturbées, la dynamique des prix sur le marché immobilier s'est légèrement ralentie. Mais à cause de cela, il y a un risque que l'on construise moins dans les mois à venir, ce qui va encore

accentuer le manque de logements disponibles.

Le logement reste donc un thème qui nous préoccupe cette année. Cela n'a rien d'étonnant. L'année dernière, j'ai fait le constat honnête que nous ne pourrions pas briser la spirale de prix du logement du jour au lendemain.

Les nombreuses mesures que le gouvernement a initiées au cours des dernières années ont besoin de temps pour produire leurs effets. Mais cela ne doit pas être une excuse pour se reposer sur ses lauriers. **Nous ne pouvons pas et ne voulons pas nous contenter de regarder de plus en plus de personnes lutter contre les prix élevés des logements.**

Au cours des 12 derniers mois, le gouvernement a fait des efforts supplémentaires qui nous aideront à maîtriser le problème du logement.

Nos priorités sont toujours les mêmes qu'il y a un an :

Premièrement, investir systématiquement, en tant qu'acteur public, dans le logement abordable, et ceci dans toutes les régions du pays.

Deuxièmement, lutter contre la spéculation foncière et libérer massivement des terrains constructibles.

Nous pouvons signaler des progrès significatifs dans ces deux domaines. Les efforts du gouvernement commencent à porter leurs fruits.

Les dépenses pour le logement public sont passées de 40 millions d'euros en 2017 à 220 millions cette année. Ce qui correspond à une progression de 450% en cinq ans. Notre objectif à moyen et long terme est d'investir un demi-milliard d'euros. Le logement abordable pour tous mérite cet investissement.

Au cours des 24 derniers mois, la Chambre des députés a adopté des lois de financement pour cinq grands projets. Avec un investissement de près d'un milliard d'euros, 3.500 logements seront construits dans les prochaines années à Elmen, Wiltz, Dudelange - Neischmelz et à Mamer dans le Wëlthgebond.

L'année dernière, nous avons investi 171 millions d'euros dans le logement public et abordable via le Fonds spécial de soutien au développement du logement. Cela représente 252 projets à travers le pays et plus de 3.300 maisons.

Par ailleurs, ces 171 millions d'euros profiteront également au secteur de la construction au Luxembourg, car tous ces logements sont construits par des entreprises de construction et d'artisanat luxembourgeoises.

Nous avons besoin d'un partenariat stratégique à long terme entre les promoteurs publics et privés. Car ce n'est qu'en unissant nos forces que nous pourrions construire les logements nécessaires pour maîtriser le problème du logement.

À l'avenir, le gouvernement veut donc travailler encore plus étroitement avec les entreprises privées. Ce genre de partenariat est bénéfique à la fois pour les citoyens, qui peuvent avoir un logement plus abordable, et pour l'artisanat. Surtout maintenant,

lorsque ces entreprises reçoivent moins de commandes de la part des clients privés.

Dans les années à venir, le Pacte logement 2.0 créera une dynamique supplémentaire dans la construction de logements publics. Ce nouvel instrument est en vigueur depuis février et permet aux communes et à l'État d'acquérir systématiquement des terrains et des logements lors de chaque nouveau grand projet de construction privé.

C'est ainsi que nous parviendrons à augmenter constamment le parc de logements publics. Avec le Pacte logement 2.0, nous créons des logements abordables dans toutes les communes, villes et villages du pays. 99 communes ont déjà signé la convention initiale et travaillent intensément sur leur plan d'action pour le logement.

Nous nous sommes fixé un objectif ambitieux. Le secteur public devrait gérer 10 fois plus de logements publics que ce n'est le cas actuellement.

Afin de gérer efficacement ce parc immobilier, nous créons un registre national des logements abordables. C'est une question de transparence et de justice. Grâce à une liste uniforme, les personnes qui en ont le plus besoin devraient obtenir de l'aide le plus rapidement. Les critères régionaux sont pris en compte dans la répartition des logements sociaux abordables.

Monsieur le président, une étude de l'Observatoire de l'habitat a conclu que le Luxembourg dispose d'une réserve foncière de 3.750 hectares. Environ 142.000 logements pour plus de 300.000 habitants pourraient être construits sur ces terrains. Nous ne manquons donc pas de terrains à bâtir.

Un aspect très important pour la mobilisation de ces terrains et pour contrer la spéculation est la réforme de la taxe foncière, que j'ai annoncée il y a 12 mois. Comme promis, le gouvernement a déposé un projet de loi correspondant.

On parle de cette réforme depuis des décennies. **Ce gouvernement s'y attaque enfin. Nous assumons notre responsabilité d'une politique du logement juste.**

Le nouvel impôt foncier est socialement juste, car les propriétaires qui vivent dans leur propre maison ou appartement auront, en moyenne, des charges du même ordre de grandeur qu'aujourd'hui. Les propriétaires qui spéculent avec leurs terrains et leurs biens immobiliers, en n'y construisant pas ou en les laissant vides, devront pourtant payer nettement plus.

Nous ne voulons pas punir les familles qui conservent un terrain pour que leurs enfants puissent y construire plus tard. C'est pourquoi nous accordons un abattement par enfant. Ces terrains sont donc totalement ou partiellement exonérés de la taxe de mobilisation, ce en fonction de leur taille et de la région où ils se trouvent.

Avec la création du Registre national des bâtiments et des logements nous fournissons à l'État et aux communes un aperçu complet des bâtiments résidentiels, de leur utilisation ou de leur non-utilisation.

Le logement ne doit pas être un objet de spéculation. Concernant le nouvel impôt à la mobilisation de terrains et sur la non-occupation de logements, nous responsabilisons les propriétaires pour s'emparer de la problématique des prix des logements. Le droit

de propriété demeure.

Cependant, si la spéculation avec cette propriété se fait au détriment du grand public, les propriétaires devront contribuer financièrement, à l'avenir, pour compenser ces coûts.

La réforme de l'impôt foncier et la création de l'impôt à la mobilisation de terrains et sur la non-occupation de logements aideront les communes et l'État à financer des logements plus abordables.

Le « Baulandvertrag » et le remembrement ministériel sont deux instruments supplémentaires, à disposition de l'État et des communes, pour contrer la spéculation sur les terrains à bâtir et pour favoriser la création de nouveaux logements. Suite à la transmission de l'avis du Conseil d'État sur le projet de loi, la commission parlementaire compétente a adopté des amendements avant l'été. À l'avenir, si cette loi est en vigueur, la spéculation sur les terrains à bâtir nouvellement désignés sera pratiquement impossible. Nous veillons donc à ce que chaque futur terrain à bâtir soit construit en temps utile.

Notre politique du logement ne doit pas s'orienter sur le profit de l'individu, mais sur le bien-être du grand public. Cela vaut également en matière fiscale. Après que le gouvernement ait déjà supprimé l'abus fiscal avec le Fonds d'investissement spécialisés (FIS) dans le secteur immobilier en 2020 et affaibli l'amortissement accéléré, nous limiterons à nouveau considérablement les amortissements accélérés.

À l'avenir, chaque personne ne pourra bénéficier d'un avantage fiscal que deux fois dans sa vie pendant cinq ans. De cette façon, nous nous assurons qu'un petit investissement immobilier reste attractif, sans que notre système fiscal ne soit détourné pour financer un modèle d'affaires qui est au détriment du grand public.

Avec toutes ces mesures, nous concrétisons progressivement la nouvelle Constitution : non pas avec un droit inconditionnel à la propriété, mais avec un droit à un logement digne pour tous. Un marché du logement équitable ne l'est que si tout le monde a accès au logement.

Les aides d'État et les investissements doivent être plus justes et plus ciblés. Nous allons mieux réglementer le marché privé et mieux protéger l'individu.

Plus de 20.000 ménages qui louent sur le marché privé consacrent plus de 50% de leurs revenus au logement.

Lors de la tripartite de mars, nous avons décidé avec les partenaires sociaux de doubler la subvention au loyer. Dès cette année, davantage de ménages pourront bénéficier de cette aide. De nombreuses personnes ne savent pas qu'elles ont droit à l'aide au logement. Nous allons donc mieux promouvoir ces mesures, ainsi que d'autres politiques de logement.

Avec la réforme du bail à loyer, nous assurons une meilleure protection du locataire et simplifions les modèles alternatifs de cohabitation. Le marché locatif privé disposera d'un cadre plus clair et plus transparent. Nous abaissons le plafond des loyers, qui est aujourd'hui de 5% du capital investi, à 3,5% et même à 3% pour les logements à

faible efficacité énergétique. À l'avenir, le montant du capital investi devra être inscrit dans le bail à loyer, afin que le locataire puisse mieux contrôler le respect du plafond applicable.

Nous ne parviendrons à maîtriser la situation du logement que si nous travaillons tous ensemble : État, communes et secteur privé. **Ils doivent tous prendre leurs responsabilités pour que le logement au Luxembourg soit abordable pour tous.**

La nouvelle stratégie nationale du logement commence à porter ses fruits. Le gouvernement poursuivra sans relâche ses efforts pour une politique du logement plus juste au Luxembourg.

Monsieur le Président,

Lorsque nous parlons de qualité de vie, nous ne devons pas mettre de côté notre santé.

La crise de la COVID-19 s'est retirée de la première ligne de l'actualité au cours du printemps et de l'été. La COVID-19 n'a pas disparu, mais nous apprenons lentement mais sûrement à vivre avec le virus. Nous ressentons les premières tendances vers une « nouvelle » normalité.

Nous ne pouvons pas exclure de nouvelles variantes plus dangereuses. Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve, mais nous tenons compte du passé pour nous préparer à toute éventualité. **Nous sommes prêts à assumer nos responsabilités, si nécessaire.**

La réserve sanitaire s'est préparée pendant l'été. Nous sommes prêts à tout moment à réactiver le Contact-Tracing si nécessaire. L'accès à la vaccination est et reste facile – nous laissons délibérément une partie des centres de vaccination ouverts, afin de pouvoir vacciner rapidement de nombreuses personnes.

Comme promis, le gouvernement a poursuivi les travaux visant à instaurer une vaccination obligatoire, afin de ne pas perdre de temps dans le pire des cas. Le Conseil d'État a répondu aux nombreuses questions juridiques dans son avis et les commissions parlementaires compétentes peuvent désormais travailler sur les textes.

Nous continuons également à acheter des médicaments, qui jouent un rôle de plus en plus important dans la lutte contre la COVID-19, car ils sauvent des vies après une infection. Nos stocks de tests rapides sont bien approvisionnés. Les équipes mobiles sont prêtes à vacciner et tester rapidement et efficacement des personnes vulnérables à l'avenir. Les possibilités de se faire tester au Luxembourg sont hautes et évoluent constamment. Il en va de même pour la vaccination.

Au cours des 12 derniers mois, le gouvernement a distribué environ 14 millions de tests rapides. Plus d'un million de tests PCR et environ 600.000 vaccinations ont été effectués. Le Laboratoire national de santé a réalisé environ 40.000 séquençages d'échantillons de virus et plus de 95.000 personnes ont été contactées par le biais du Contact-Tracing.

Plus de 83% des personnes adultes présentent un « schéma vaccinal complet », près

de 70% ont une vaccination de rappel.

À l'avenir, nous surveillerons également de près l'évolution du virus. Il s'agit d'une condition préalable essentielle pour mettre le cap dans la bonne direction. **Nous continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger au mieux nos semblables du virus, sans pour autant que nos vies soient complètement déterminées par le virus.**

Les droits fondamentaux des citoyens et leurs libertés individuelles ont toujours été importants pour nous. Cela jouera toujours un rôle dans les mesures que nous pourrions être amenés à prendre. Mais nous n'hésiterons pas à agir si nécessaire.

Le système de santé luxembourgeois ne s'est jamais effondré sous le poids de la pandémie. Pourtant, force est de constater que le Luxembourg, comme le reste du monde, a été pris de court par le virus.

Aujourd'hui nous savons que nous aurions pu faire les choses différemment. Parce que nous connaissons et comprenons mieux le virus.

Une chose est très claire. Nous devons être mieux préparés à une future pandémie, car la prochaine pandémie pourrait être à notre porte dès demain.

Comme je l'ai annoncé l'année dernière, le gouvernement a mandaté l'OCDE pour mener une étude indépendante sur notre gestion de crise pendant la pandémie.

Les résultats de cette étude ont été présentés il y a une semaine. La plus grande transparence était nécessaire, afin que les experts multidisciplinaires de l'OCDE puissent se faire une idée complète et objective. Toutes les mesures – sur le plan organisationnel, sanitaire, économique, budgétaire, social et sociétal – ont été mises en avant.

L'OCDE s'est entretenue avec de nombreux acteurs ici au Luxembourg, avec les services de l'État, mais aussi avec les médecins, le personnel hospitalier et les infirmières, avec les syndicats et les associations patronales, avec les représentants de la Croix-Rouge, de Caritas et de la Commission des droits de l'homme, avec les députés, les pharmaciens et les membres du Conseil économique et social. Un grand merci à eux pour leur disponibilité.

L'OCDE salue le fait que le Luxembourg ait déjà travaillé sur un scénario de pandémie à un stade très précoce, à savoir fin janvier 2020, et cela avant que l'Organisation mondiale de la santé ne parle d'urgence internationale. Les experts estiment que le système de crise est globalement testé et résistant.

En très peu de temps, nous avons pu mettre en place une organisation capable de réagir de manière flexible et rapidement aux différents développements. Nous avons été l'un des premiers pays européens à passer en mode crise.

Au niveau de la gestion de crise, l'OCDE met particulièrement l'accent sur l'interaction avec les partenaires de l'industrie privée. Cette coopération nous a permis d'acheminer très rapidement au Luxembourg le matériel de protection nécessaire. L'OCDE propose de partager cette expérience avec d'autres pays.

La communication avec les citoyens a été interactive et la coordination avec les communes a mieux fonctionné au Luxembourg que dans de nombreux autres pays. Le rôle actif de la Chambre des députés est souligné dans le rapport.

Dans le système de santé, l'impact direct de la crise sanitaire – mesuré par le nombre général de décès – a été moins important au Luxembourg que dans la plupart des pays de l'OCDE. Grâce à la réserve sanitaire, nous n'avons pas souffert d'une pénurie de personnel. Le suivi a été efficace.

Selon l'OCDE, l'efficacité de la campagne de vaccination est incontestable. Les efforts déployés ici par les équipes mobiles sont qualifiés de remarquables par les experts.

Nos écoles ont été fermées moins longtemps que dans les autres pays de l'OCDE. Les efforts massifs de digitalisation dans nos écoles et la prise en charge individuelle des élèves expliquent pourquoi l'OCDE, contrairement à d'autres pays, n'a pas pu identifier de déficits dans les résultats scolaires.

Les entreprises ont reçu une aide simple et non bureaucratique, les demandes ont été traitées rapidement. Les aides ont été ciblées sur les secteurs les plus touchés par la crise. L'OCDE qualifie de remarquable la stabilité du niveau de revenu des ménages.

L'objectif de cette étude n'était pas de confirmer la gestion de la crise par le gouvernement. Bien au contraire.

L'OCDE a été chargée d'analyser ce qui a bien fonctionné, mais surtout ce qui aurait pu être mieux fait. Sur la base de cette analyse, les experts devaient formuler des recommandations concrètes sur la manière dont le Luxembourg peut mieux se préparer à la prochaine pandémie.

Et c'est exactement ce qu'a fait l'OCDE. Les experts nous donnent toute une série de devoirs à faire. Nous devons mettre à jour nos plans de crise de manière plus systématique et faire encore plus d'efforts au niveau de la préparation aux impacts indirects en cas de crise.

La recherche devrait également être plus fortement intégrée dans les décisions politiques en dehors des périodes de crise. Son rôle devrait être institutionnalisé.

De manière générale, nous devons redoubler nos efforts dans le domaine de la santé ainsi que dans celui du troisième âge et des soins. Le Luxembourg devrait donc accorder plus d'importance à la médecine préventive, à la téléconsultation et à la prise en charge multidisciplinaire du patient. Il s'agit de renforcer l'attractivité du secteur de la santé et de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'étranger.

Dans l'ensemble, le Luxembourg a reçu une bonne note de l'OCDE. Ceci est une réussite de nombreux acteurs.

Et si l'OCDE indique sur un certain nombre de points de son rapport que d'autres pays devraient suivre l'exemple du Luxembourg, alors nous, en tant que deuxième plus petit pays de l'OCDE, pouvons en être fiers.

Le gouvernement prend toutes ces recommandations de l'OCDE très au sérieux. Nous discuterons également du rapport de l'OCDE avec la Chambre des députés afin que nous puissions ensuite entamer ensemble le travail nécessaire pour nous positionner encore mieux. Ce n'est qu'ensemble que nous pouvons nous améliorer.

Ensemble, c'est ça la force de notre pays. Ensemble, c'est ce qui caractérise le Luxembourg dans une situation de crise.

Je suis fermement convaincu que cette étude apportera une réelle valeur ajoutée à notre pays.

La COVID-19 nous a clairement rappelé l'importance d'un système de santé qui fonctionne bien.

Les hôpitaux jouent un rôle extrêmement important dans notre secteur de la santé, et pas seulement lors de la pandémie. C'est une priorité absolue du gouvernement de préparer au mieux les hôpitaux luxembourgeois aux défis du futur.

Ainsi, l'État investit 556 millions d'euros dans la nouvelle construction du CHL, un projet qui coûtera probablement 820 millions d'euros au total. Le nouveau CHL, dans lequel sera également intégré un centre de cardiologie, est une pierre angulaire nécessaire à la mise en œuvre du virage ambulatoire et à la modernisation des hôpitaux.

Les appels d'offres pour le projet CHEM Südspidol sont en cours et la construction pourra commencer l'année prochaine. L'Hôpital intercommunal de Steinfort sera reconstruit avec un total de 160 lits supplémentaires. Nous prévoyons également la modernisation du Centre hospitalier neuro-psychiatrique, la nouvelle construction de la Clinique de rééducation et l'agrandissement des Hôpitaux Robert Schuman au Kirchberg.

Avec un nouveau projet de loi, le gouvernement permet la création de centres médicaux à travers le pays. Ainsi, les citoyens auront un accès meilleur et décentralisé à des services tels que la radiologie et les IRM, avec des délais d'attente moins long.

Les meilleures structures ne valent pas grand-chose sans un personnel dévoué et compétent. Alors que l'Université du Luxembourg propose déjà un bachelor, ainsi que trois spécialisations en médecine, quatre nouveaux programmes de bachelor pour infirmiers spécialisés débiteront à l'automne 2023. À partir de 2024, un bachelor en soins généraux sera également proposé.

La santé mentale est une autre priorité absolue pour le gouvernement. La pandémie nous a tous mis à l'épreuve sur le plan mental. Malheureusement, de nombreuses personnes subissent encore aujourd'hui des pressions qu'elles n'arrivent plus à maîtriser seules.

Je suis heureux que le gouvernement adoptera un vaste plan dans le domaine de la santé mentale d'ici la fin de l'année. Avec ce plan, nous voulons aider les personnes de tous les groupes d'âge qui souffrent d'un problème psychologique. La santé mentale est encore un sujet tabou pour de nombreuses personnes. Nous voulons briser ces tabous. Car nous avons tous besoin d'aide à certains moments pour surmonter des crises dans notre vie.

Des milliers de Luxembourgeois sont par exemple dépendants de psychothérapies. Pour beaucoup d'entre eux, il est difficile de comprendre qu'ils doivent, actuellement, payer ce traitement médical important entièrement de leur poche.

J'appelle tous les acteurs concernés à se mettre, par la médiation, rapidement d'accord sur une bonne solution, pour que les psychothérapies soient également prises en charge par l'assurance maladie. Nous avons besoin d'une solution dans l'intérêt du patient.

Le meilleur système de santé ne vaut que dans la mesure où il est abordable pour les patients.

Nous sommes fiers du fait que depuis cette année, personne n'est passé à travers les mailles du filet du système social au Luxembourg. Avec la mise en place de la Couverture universelle des soins de santé, sont désormais assurées les personnes résidant au Luxembourg mais n'ayant pas eu accès jusqu'à présent aux soins de l'assurance santé.

Les services concernés accompagneront activement ces personnes à chaque étape de leurs parcours et les aideront à reprendre pied dans notre société.

Le système luxembourgeois de sécurité sociale est un pilier essentiel de notre société. La sécurité sociale doit sans cesse s'adapter à une réalité médicale de plus en plus complexe et ne doit pas rester figée dans le passé.

C'est pourquoi la numérisation est une priorité du gouvernement dans ce domaine. Chaque assuré doit avoir accès aux prestations et aux services des différentes institutions de sécurité sociale de manière plus simple.

Dans l'assurance-maladie, le gouvernement travaille sur la prise en charge directe et automatique, qui sera introduite en plusieurs étapes à partir de l'année prochaine. Grâce à ce système, il ne sera plus nécessaire d'avancer de l'argent, qui sera pris en charge par l'assurance maladie.

Nous assumons donc la responsabilité d'un secteur de la santé plus efficace et plus inclusif, accessible et abordable pour tous.

Monsieur le Président, j'ai beaucoup parlé aujourd'hui de l'attractivité économique de notre pays. En plus de tous les avantages économiques et financiers que nous pouvons offrir, la stabilité sociale et politique est certainement l'une de nos plus grandes forces par rapport à d'autres pays.

Les grands conflits sociaux, les grèves et les crises politiques sont une exception absolue au Luxembourg. Le dialogue social et la paix sociale font partie intégrante de notre modèle de réussite depuis des décennies.

Cette année, nous avons prouvé une fois de plus l'importance du dialogue social en temps de crise. Deux tripartites, que le gouvernement a pu conclure avec succès avec les partenaires sociaux, sont une preuve suffisante du succès du modèle social luxembourgeois.

Alors que des milliers d'employés dans d'autres pays sont descendus dans la rue pour exiger de meilleurs salaires, nous avons réussi à garantir la compensation salariale automatique pour l'année prochaine grâce au système d'indexation. Avec le crédit d'impôt énergie, les petits et moyens revenus sont même surcompensés depuis juillet et jusqu'en avril 2023.

Le dialogue social est vivant. Et c'est ainsi que vit le modèle de réussite luxembourgeois. Ce n'est qu'ensemble que nous parvenons à trouver les meilleures solutions possibles, même dans les situations les plus difficiles.

La cohésion de la société est une grande force de notre pays. C'est pourquoi nous devons maintenir et renforcer davantage la cohésion sociale par tous les moyens.

Nous le faisons aussi par la participation citoyenne. Le Klima-Biergerrot est une réussite. Pendant huit mois, 100 citoyens ont vécu et expérimenté la démocratie participative. Nous avons besoin de plus d'initiatives participatives de ce type.

Les citoyens ont besoin de s'exprimer sur les grands défis politiques de notre époque et de participer activement à la recherche de solutions. Nous avons mandaté l'Université du Luxembourg pour analyser le projet du Klima-Biergerrot afin d'en tirer des enseignements précieux pour de futurs projets participatifs.

Nous avons besoin d'une démocratie plus dynamique. Une démocratie participative. La nouvelle Constitution en pose les bases avec de nouveaux instruments pour une plus grande participation des citoyens. Par le biais de l'initiative citoyenne, les citoyens pourront par exemple à l'avenir proposer leurs propres textes de loi s'ils trouvent un soutien suffisant au sein de la population.

L'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution est un moment historique. Nous pouvons être fiers de notre nouvelle Constitution moderne, qui tient compte des réalités sociales actuelles.

L'école doit aussi s'adapter en permanence aux évolutions de la société. Nous avons besoin d'une éducation de qualité pour tous. Car l'éducation est l'un des facteurs importants qui façonneront notre société de demain. Comme chaque enfant a des talents différents, nous allons de l'avant en diversifiant systématiquement notre offre scolaire. Pour que chaque enfant ait les bonnes opportunités d'avenir. La devise « des écoles différentes pour des enfants différents » devient de plus en plus une réalité.

Nous ne devons exclure personne de la vie sociale.

Nos compatriotes étrangers contribuent aussi à la richesse culturelle et économique de notre pays. C'est pourquoi nous voulons leur donner plus facilement la voix lors des élections municipales.

Nous avons modifié la loi électorale avec une large majorité à la Chambre des députés, de sorte que la clause de résidence de cinq ans pour les citoyens étrangers est supprimée et le délai pour pouvoir s'inscrire est prolongé.

Ainsi, ils peuvent s'intégrer plus facilement et contribuer à façonner le vivre-ensemble dans leur commune.

Le gouvernement travaille, en étroite collaboration avec les personnes sur le terrain, à une loi pour la cohabitation interculturelle, qui devrait renforcer davantage notre cohésion sociale.

La cohésion de notre société est régulièrement mise en danger par des informations fausses ciblées, diffusées notamment sur les réseaux sociaux. Cela a conduit à une radicalisation d'une partie de la société pendant la pandémie. Avec un triste point culminant l'année dernière lors des débordements au marché de Noël et autour de la place de la Gëlle Fra.

Depuis, le gouvernement travaille avec des experts sur un plan d'action contre la radicalisation. Nous discuterons de ce plan d'action avec la Chambre des députés cette année.

La presse est aussi un allié important dans la lutte contre la désinformation et pour renforcer notre démocratie. Avec la nouvelle loi sur les aides à la presse et les nouvelles conventions pour RTL, Radio 100.7 et Radio Ara, nous continuerons à renforcer le pluralisme de la presse. Au total, 18 publications de 14 éditeurs bénéficient des aides à la presse.

Au cours des six premiers mois de cette année, l'État a consacré 6,7 millions d'euros aux aides à la presse. C'est une augmentation de 43 % par rapport à l'an dernier.

Pour une presse indépendante, il est au moins aussi important d'obtenir autant d'informations gouvernementales que possible. Par le passé, l'État n'a pas fait tout ce qu'il fallait dans ce domaine.

Nous avons donc, avec le Conseil de presse, révisé la circulaire, qui donne aux fonctionnaires concernés des nouvelles instructions plus claires pour la coopération avec la presse. L'État doit répondre à la demande d'un journaliste dans les 24 heures, si possible avec les informations demandées, mais au moins avec une indication du moment où les informations seront disponibles, ou pour quelles raisons les informations ne peuvent éventuellement pas être divulguées.

La nouvelle circulaire est en vigueur depuis quelques semaines et devrait être évaluée avec la presse et les responsables concernés après six mois.

La loi dite sur la transparence est également en cours d'évaluation. Nous en discuterons prochainement avec la presse et d'autres acteurs intéressés.

La transparence est essentielle pour la confiance des citoyens dans les institutions. Aujourd'hui, le principe de données ouvertes est déjà fermement ancré dans la loi. Cependant, nous constatons que ce principe n'est pas toujours respecté autant qu'on le souhaite. L'État collecte des millions de données. Une grande partie de ces informations est non seulement importante pour les citoyens pour des raisons de transparence, mais représente également des opportunités jusqu'à présent inexploitées.

Des chercheurs, des associations, des entreprises et même des citoyens ordinaires pourraient travailler avec ces informations dans l'intérêt général. Beaucoup de compétences, d'expertise et de créativité échappent actuellement à l'État.

Nous changerons cela. Nous voulons traiter les données gouvernementales de la manière la plus transparente possible. Nous allons complètement revoir le principe de l'open data pour en exploiter tout le potentiel. Dans un premier temps, on fera le point sur ce qui a bien fonctionné et ce qui a moins bien fonctionné jusqu'à présent.

Ensuite, le gouvernement mettra les moyens nécessaires à la disposition des ministères et des administrations, pour que l'open data n'existe pas uniquement sur le papier, mais soit vécu au quotidien.

Nous assumons la responsabilité d'une société qui restera unie dans les moments difficiles. En associant mieux les citoyens aux décisions politiques et en rendant l'État plus transparent.

Monsieur le Président, je l'ai déjà dit au début de mon intervention : nous vivons une époque extraordinaire. En temps plus normal, j'aurais abordé tous les sujets qui concernent, de manière générale, la politique de l'année dernière et de l'année prochaine.

J'aurais souligné le travail de tous les ministères. Car tous les ministères et administrations accomplissent des choses extraordinaires et non seulement pour faire face à la crise, mais aussi pour préparer notre avenir. Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui, depuis des années, travaillent sans relâche pour le bien du pays et des citoyens.

Cette année, je me suis concentré sur les plus grands défis auxquels notre pays et nos citoyens sont actuellement confrontés. C'était une décision très consciente et non pas parce qu'il n'y avait rien à dire sur les nombreux autres domaines politiques.

Au contraire, tous ces ministères ont fait beaucoup de bon travail au cours de la dernière année et ont planifié un certain nombre d'initiatives pour l'avenir, qui méritent d'être présentées et discutées en détail ici, à la Chambre des députés.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Oui, nous vivons des temps tumultueux. Nous abordons ces temps avec le sérieux nécessaire, avec la détermination nécessaire et aussi avec optimisme. Par le passé, ce gouvernement a réussi à tenir fermement le gouvernail, même en eaux troubles, et à faire naviguer le pays à travers toutes les tempêtes.

Nous ne nous sommes pas seulement appuyés sur notre modèle luxembourgeois, mais nous l'avons constamment amélioré et adapté aux nouveaux défis. Avec pour résultat que non seulement nous avons bien surmonté toutes les crises passées, mais qu'en tant que pays, nous nous sommes même mieux portés qu'avant, après les périodes difficiles. Et cela aussi, parce que nous tirons systématiquement les bonnes leçons du passé.

Le Luxembourg a également mieux surmonté la pandémie que la plupart des autres pays d'Europe. Nous écoutons les conseils d'experts internationaux et préparons encore mieux notre pays à la prochaine pandémie. Nous augmentons les investissements dans le système de santé pour une offre médicale plus large, accessible et abordable

pour tous.

Avec le paquet de solidarité « Solidaritétpäck », nous avons posé les bases pour bien surmonter la crise actuelle. Nous ne nous inclinons pas devant les bellicistes et nous défendons nos valeurs.

Nous travaillons en permanence sur l'attractivité économique de notre pays afin de sécuriser nos emplois et notre prospérité à long terme. Nous y parvenons grâce à des projets innovants en matière de digitalisation et de durabilité. En même temps, nous maintenons une qualité de vie élevée grâce à un aménagement intelligent du territoire et à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Le logement abordable pour tous est et reste une priorité absolue de ce gouvernement. Nous pouvons afficher des succès importants. Au cours des prochaines années, nous créerons des milliers de logements publics et abordables et nous lutterons contre la spéculation.

Le gouvernement travaille à des améliorations concrètes et tangibles pour les Luxembourgeois dans tous les domaines de la vie. Aujourd'hui, nous posons les bases d'un avenir encore plus vivable. Pour nous, pour nos enfants et pour les enfants de nos enfants.

C'est pourquoi nous continuons à jouer un rôle de pionnier dans la lutte contre le changement climatique. Nous travaillons concrètement sur les propositions du Klima-Biergerrot et des experts pour renforcer nos efforts en matière de politique climatique. Nous assumons des responsabilités internationales sans négliger nos devoirs nationaux. En ce qui concerne la transition énergétique, nous passons à la vitesse supérieure pour notre climat et pour notre souveraineté énergétique.

Pour relever avec succès tous ces défis, nous misons sur le dialogue social, sur une plus grande participation citoyenne et sur le renforcement de la cohésion sociale par plus de démocratie et de transparence.

Nous faisons le pari d'un Luxembourg plus fort et d'une Europe plus forte. Car seuls, nous ne pourrions pas relever les grands défis de notre temps.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes en mode crise permanente depuis mars 2020. Les citoyens sont probablement fatigués et c'est compréhensible.

Ils veulent juste vivre leur vie. Passer du temps avec leurs proches. Planifier leur avenir. Sans avoir à se soucier de ne pas pouvoir payer la prochaine facture d'électricité. Sans avoir à craindre que la guerre en Ukraine ne dégénère complètement. Sans avoir peur de conséquences inimaginables qui pourraient aussi mettre notre sécurité en péril.

Je comprends ces soucis et cette peur. Mais il y a suffisamment de raisons pour aborder les semaines et les mois à venir avec optimisme et courage. Ensemble, nous allons surmonter ceci. Tout comme nous, en tant que peuple, avons déjà traversé de nombreuses périodes difficiles. Ça c'est le Luxembourg. C'est ce qui nous caractérise.

Nous ne laisserons pas les citoyens seuls. Nous prenons des mesures extraordinaires pour les aider à traverser cet hiver extraordinaire. Nous mettons tout en œuvre pour qu'ils et leurs enfants puissent compter demain sur des emplois bons et sûrs.

Nous investissons dans l'avenir d'un pays dans lequel il sera possible de vivre encore mieux que ce n'est déjà le cas aujourd'hui. Nous pouvons aussi vivre en sécurité demain, en ne nous pliant pas aujourd'hui au bellicisme.

Ce gouvernement a pris ses responsabilités plus d'une fois dans le passé. En prenant les bonnes décisions au bon moment.

Et aujourd'hui encore, nous sommes convaincus que nous avons les bonnes réponses aux grands défis auxquels nous devons faire face en tant que pays. Les bonnes réponses, non seulement pour nous permettre de traverser ces crises, mais aussi pour assurer notre prospérité et notre sécurité à long terme.

Les électrices et électeurs nous ont accordé leur confiance il y a quatre ans. Nous sommes à leur service.

Nous prenons nos responsabilités, aussi en ces temps difficiles. Pour le bien du pays et de ses citoyens. Pour aujourd'hui et pour demain.

Xavier BETTEL,

Premier ministre, Ministre d'Etat